

La prise de rendez-vous

La prise de rendez-vous est gérée par les secrétaires du service (de 8h à 17h).

Votre rendez-vous vous sera communiqué par téléphone et confirmé par courrier.

Pensez à vous munir de vos derniers examens d'imagerie, ainsi que de vos cartes d'identité, d'assuré social et de mutuelle, en venant directement au Centre (dossier administratif réalisé sur place).



Dans le but d'améliorer l'accès aux soins, en cas d'empêchement, merci de prévenir le plus tôt possible de l'annulation de votre rendez-vous pour en faire bénéficier un autre patient.



Pour stationner, vous disposez du parking visiteurs ou du parking du Centre d'une dizaine de places.

Entrez sur le parking visiteurs dès le rond point, prenez la voie d'accès sur votre gauche. Le Centre est situé en contrebas à 5 minutes.

Centre de Médecine Nucléaire

Equipe médicale

Docteur Salvatore AMICO - Chef de service
Docteur Pierre LANDY
Docteur Charles LEPRINCE
Docteur Mahmoud REZGUI

Radiopharmaciens

Docteur Julie CATTELOTTE *
Docteur Elodie GRANDEAU

Cadre

Sabine MAZURIER *

* Personnes compétentes en radioprotection

IPNS-Communication CHB - avril 2019

MEDECINE NUCLEAIRE

TEP SCAN

18FDG



CENTRE DE MEDECINE NUCLEAIRE

Centre Hospitalier de Boulogne-sur-Mer
Allée Jacques Monod - BP 609
62321 Boulogne-sur-Mer cédex

Tél. 03 21 99 30 08

Fax : 03 21 99 39 29

www.ch-boulogne.fr



Vous allez réaliser un examen Tep Scan

La Tomographie d'Emission de Positons est une nouvelle technique d'Imagerie Médicale. Cet examen est complémentaire des radiographies, scanners et IRM, mais ne les remplace aucunement.

Son principe est simple : il s'agit de détecter dans le corps des sites de fixation du traceur, légèrement radioactif, injecté par voie intraveineuse. Ce traceur est un médicament radio-pharmaceutique (le ¹⁸FDG ou fluorodéoxyglucose), dérivé du glucose, qui se fixera au niveau des cellules tumorales ou inflammatoires.

A l'aide d'une caméra TEP, nous allons pouvoir détecter les sites fixant le produit, dans tous les organes du corps.

Quelques précautions

Bien que le terme de « médicament radioactif » puisse inquiéter, l'examen est **sans danger**. Le traceur injecté est indolore, non toxique et n'entraîne pas d'allergie. L'irradiation que vous recevrez, est similaire à celle d'un examen d'imagerie traditionnelle.



- Toutefois, pour toute femme en âge de procréer, l'examen peut être réalisé si :
 - vous avez un moyen de contraception,
 - ou si vous êtes dans les 10 premiers jours de votre cycle (c'est à dire, les 10 jours suivant l'apparition des règles),
 - ou si vous ramenez le jour de l'examen un test sanguin de BHCG négatif, datant de moins de 48 heures.



- En cas d'allaitement, vous devrez le suspendre pendant les 24 heures suivantes.
- Si vous êtes diabétique, vous devez en avertir le service le plus tôt possible pour adapter l'heure du rendez-vous.

Précautions après l'examen



Dans les 24 heures qui suivent l'examen, il vous est demandé de :



SE MOILLER
LES MAINS

SAVONNER

SECHER



- boire environ 1,5l d'eau afin de faciliter l'élimination du produit,

- bien vous laver les mains pendant **au moins 20 secondes** afin d'éviter toute contamination et ce plusieurs fois dans la journée.

La préparation de votre examen

Le jour de l'examen, vous devez vous présenter **à jeun depuis au moins 6 heures**.

Si vous êtes convoqué(e) :

- le matin, vous ne devez rien manger depuis la veille au soir,
- l'après-midi, vous pouvez prendre un petit déjeuner léger avant 8 heures.

Toutefois, vous pouvez boire de l'eau, mais non sucrée et éviter toute activité physique importante la veille et le jour de l'examen.

Au besoin, prenez votre traitement antidouleur.

Si vous êtes diabétique, prenez votre traitement habituel. Vous pouvez prendre également un petit déjeuner 4 heures avant votre rendez-vous.

Prévoyez une collation que vous prendrez après l'examen.

Pensez à enlever tout objet métallique sur vous (bijoux, piercing...) avant l'examen.

Le déroulement de votre examen

1) A votre arrivée : vous allez être pris en charge par un manipulateur et installé dans une cabine, afin de vous poser une perfusion au niveau du bras pour permettre l'injection du traceur.

2) Après l'injection du traceur, s'en suit une période de repos de **60 mn** dans la cabine période durant laquelle il vous est demandé de rester sans bouger, ni parler, ni lire, afin d'éviter une activité musculaire pouvant entraîner une fixation « parasite » du produit injecté. Une couverture sera à disposition pour vous couvrir si vous avez froid.

3) Vous réaliserez ensuite un examen pendant environ **30 mn** dans le tep scan pour l'acquisition des images. Allongé sur le lit d'examen, vous coulisserez à travers l'anneau du tep scan, sans jamais le toucher. Un deuxième passage sera ensuite réalisé plus lentement. L'appareil ne fait pas de bruit particulier.

Les
accompagnants
ne sont pas
acceptés à
l'intérieur du
service.

